

L'Observatoire Citoyen de la Réétention 77 (1) organise un cercle de silence exceptionnel

le samedi 1er octobre / 15h / devant le nouveau centre de rétention du mesnil amelot (2)

" l'enfermement des enfants, comme des adultes est insupportable "



Au centre de rétention administratif du Mesnil-Amelot, après les hommes, on enferme les femmes et les enfants.

Le 1^{er} août, s'est ouvert un nouveau centre de rétention administratif pour les étrangers, le plus grand de France, d'une capacité de deux fois 120 places dont 40 pour les familles, à proximité de l'aéroport de Roissy Charles de Gaulle sur la commune du Mesnil-Amelot 77. Profitant des vacances d'été, cette véritable prison pour étrangers, hyper sécurisée, à ouvert ses portes aux enfants. Déjà, plusieurs familles avec des tout petits, 1 an, 2 ans, 5 ans y ont séjourné. Certaines ont été libérées par le tribunal, d'autres ont été expulsées en quatrième vitesse.

Illégal car contraire à la Convention internationale des droits de l'Enfant, l'enfermement est pour ces derniers un véritable traumatisme, comme l'ont clairement affirmé diverses institutions indépendantes telles que le Conseil de l'Europe, la Commission nationale de déontologie de la sécurité et la Défenseure des enfants.

Arrêtés avec leur famille dans des conditions souvent violentes, arrachés brutalement à leur vie quotidienne, privés de scolarisation et d'activités, ces enfants sont aussi confrontés à l'angoisse et à la dévalorisation de leurs parents qu'ils voient menottés, entourés de policiers, présentés devant des juges, tels des délinquants.

Cette rétention provoque déjà un délabrement psychique au quotidien chez les adultes, mais encore bien plus important chez les enfants, d'autant que la durée maximale de l'enfermement a récemment été portée à 45 jours.

Rappelons que les centres de rétention et zone d'attente sont les seuls lieux où des enfants de moins de 13 ans peuvent être enfermés, comme si le fait d'être étranger rendait acceptable cet état de maltraitance institutionnalisée.

Cet enfermement injuste par définition, s'en prend aux plus vulnérables : les enfants.

Régler la politique d'immigration en décidant d'un nombre déterminé d'expulsions par an ne fait qu'exprimer une inhumanité que nous sommes décidés à dénoncer en toutes circonstances.

Contact : Yves Terrenoire, 06 07 40 74 17 / yvesterrenoire@wanadoo.fr

(1) L'Observatoire Citoyen de la Réétention 77 regroupe des membres des collectifs du Réseau Éducation Sans Frontières 77, de la Ligue des droits de l'Homme 77 et de Paris 8ème-17ème, des Cercles de Silence 77, de l'association Turbulences.

(2) Pour se rendre au Mesnil-Amelot 2 :

transport public au départ de Paris RER B Châtelet les Halles (direction aéroport CDG) :

prendre le RER B jusqu'à Aéroport CDG 1 (Terminal 1) – ensuite le bus 702 sur le quai B / descendre à l'arrêt " Le Mesnil Amelot centre ".

Horaires / RER B

Départ RER Chatelet les Halles : soit 13h11 (train EKLI) soit 13h14 (train EFLA) / arrivée Aéroport CDG 1 (Terminal 1) : soit 13h42 soit 13h50

Attention !

il n'y a pas de bus 702 le samedi entre l'aéroport CDG 1 (Terminal 1) et le mesnil amelot entre 13h55 et 17h09

Horaires bus 702

Départ Aéroport CDG 1 - pôle RER- quai B : 13h55 / arrivée le mesnil amelot centre : 14h04

Voiture de Paris, il faut prendre l'A1 ou l'A3 jusqu'à la sortie Aéroport de Roissy, puis suivre les panneaux du parking P3 puis suivre le panneau « centre de rétention administratif » et continuer sur le village du Mesnil-Amelot.

Sinon, autoroute A4 direction Nancy, puis la francilienne (N104) sortie « Soissons » puis 2km après sortie « Le Mesnil-Amelot » puis après quelques virages et rond-point à droite « Le Mesnil-Amelot village ou centre » et au bout de la rue, un T et à droite rue de Paris.